

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 10 avril 2025	L'an Deux Mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 04 avril 2025, s'est réuni en séance publique ordinaire à la salle du Conseil, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président
--	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, LE MANACH Jean-Louis, LESTIEU Daniel, MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Mesdames, Messieurs :

ALBASI Maxime, ARANDA Francis, BREL Chantal, COSTES Jean-Louis, MOULY Jean-Pierre, PICCOLI Jacques, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, STREIFF Céline et VIGNEAU Céline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Monsieur QUEYREL Jean-Marie représenté par Monsieur MALBEC Sébastien.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame CONGÉ Marie-Yvonne procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Monsieur SCHMITZ Jean-Marc,
Monsieur LABROUE Cédric procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques,
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame VIDAL Aline.

Secrétaire de Séance : GARGOWITSCH Sophie	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 34 Pouvoir(s) : 5 Votants : 39
---	--

N°2025B49DAF : ACTUALISATION 3 AUTORISATION DE PROGRAMME « MISE AUX NORMES ET SÉCURISATION DES 4 DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE » N°2021-05

Madame Marie COSTES, Vice-présidente, rappelle au Conseil Communautaire les délibérations n°2021E-114-FIN en date du 09 décembre, n°2023B-41-FIN en date du 07 avril 2023 et n°2024B42DAF en date du 04 avril 2024, relatives respectivement à la mise en place et aux actualisations 1 et 2 de l'autorisation de programme pour la « Mise aux normes et sécurisation des 4 déchetteries du territoire ».

AR Prefecture

047-200068930-20250410-2025B49DAF-DE
 Reçu le 17/04/2025
 Publié le 17/04/2025

Elle explique qu'une nouvelle actualisation doit être effectuée, compte tenu de la création du nouveau budget annexe et précise que seuls les crédits de paiement nécessaires aux engagements pris seront inscrits au budget primitif 2025. Le budget annexe « service Environnement » prendra le relais des investissements liés aux mises aux normes et sécurisation des 4 déchèteries du territoire après le vote du budget primitif correspondant.

Ainsi, Madame la Vice-présidente propose l'actualisation 3 suivante :

AP 5 - MISE AUX NORMES DES 4 D DÉCHETERIES DU TERRITOIRE	Délib 2024B42DAF - Actualisation n°2	Total réalisés 2021-2024	CP 2025		Révision	NOUVEAU MONTANT AP
			Reports 2024	Nouveaux CP 2025		
OPÉRATION 1029 - DÉPENSES TTC	1 222 139,77 €	699 700,93 €	70 558,00 €	15 000,00 €	-436 880,84 €	785 258,93 €
Déchèterie de Montayral	288 153,81 €	288 153,81 €			- €	288 153,81 €
Déchèterie de Penne d'Agenais	315 510,00 €	269 146,88 €			-46 363,12 €	269 146,88 €
Déchèterie de Blanquefort-sur-Briolance	169 215,00 €	25 783,42 €	31 371,33 €	2 500,00 €	- 109 560,25 €	59 654,75 €
Déchèterie de Tournon d'Agenais	245 571,00 €		27 427,00 €	10 000,00 €	-208 144,00 €	37 427,00 €
TOTAL HT	1 018 449,81 €	583 084,11 €	58 798,33 €	12 500,00 €	-364 067,37 €	654 382,44 €
TOTAL TTC	1 222 139,77 €	699 700,93 €	70 558,00 €	15 000,00 €	-436 880,84 €	785 258,93 €

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
 le Conseil Communautaire

1°) - Approuve la modification 3 de l'autorisation de programme n°2021-05 – « Mise aux normes et sécurisation des 4 déchetteries du territoire » :

➤ Actualisation 3 de l'autorisation de programme n°2021-05

AP 5 - MISE AUX NORMES DES 4 DÉCHETERIES DU TERRITOIRE	Délib 2024B42DAF - Actualisation n°2	Total réalisés 2021-2024	CP 2025		Révision	NOUVEAU MONTANT AP
			Reports 2024	Nouveaux CP 2025		
OPÉRATION 1029 - DÉPENSES TTC	1 222 139,77 €	699 700,93 €	70 558,00 €	15 000,00 €	-436 880,84 €	785 258,93 €
Déchèterie de Montayral	288 153,81 €	288 153,81 €			- €	288 153,81 €
Déchèterie de Penne d'Agenais	315 510,00 €	269 146,88 €			-46 363,12 €	269 146,88 €
Déchèterie de Blanquefort-sur-Briolance	169 215,00 €	25 783,42 €	31 371,33 €	2 500,00 €	-109 560,25 €	59 654,75 €
Déchèterie de Tournon d'Agenais	245 571,00 €		27 427,00 €	10 000,00 €	-208 144,00 €	37 427,00 €
TOTAL HT	1 018 449,81 €	583 084,11 €	58 798,33 €	12 500,00 €	-364 067,37 €	654 382,44 €
TOTAL TTC	1 222 139,77 €	699 700,93 €	70 558,00 €	15 000,00 €	-436 880,84 €	785 258,93 €

AR Prefecture

047-200068930-20250410-2025B49DAF-DE
Reçu le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025

Recettes prévisionnelles

2021	DSIL	84 000,00 €
2022	DSIL	60 000,00 €
2023	DSIL	46 447,00 €
2024	DSIL	0,00 €
2025	DSIL	En cours
	Autofinancement	463 935,44 €
	TOTAL	654 382,44 €

2°) - Dit que les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées. Leur suivi sera retracé dans les annexes budgétaires prévues à cet effet ;

3°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 10 avril 2025

La Secrétaire de séance,



Sophie GARGOWITSCH

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 17 avril 2025

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 17 avril 2025
